MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ISSN 0758-2374
DLP 30-6-89108847

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE
BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD B.P. 194 21206 BEAUNE CEDEX
☎ 80.22.19.38
EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 18 - 28 Juin 1989

MAIS : *Période d'intervention pyrale par secteur*

MAIS

PYRALE

SITUATION :

Le vol est maintenant quasi généralisé. Avec les conditions climatiques rencontrées, on constate un certain regroupement entre les différentes zones de précocité. Des pontes sont déjà observées dans certains secteurs habituellement tardifs (Doubs) alors qu'elles sont encore peu nombreuses dans certains secteurs précoces.

PRECONISATION :

L'appréciation du risque est délicate à priori. Le niveau des attaques est resté modéré en 1988, d'où une faible population cette année sauf en zones d'attaques plus marquées. Un sondage réalisé à l'automne en Val de Saône en parcelles non traitées n'a montré qu'une parcelle sur 30 présentant un niveau d'attaque de l'ordre de une larve par pied.

Un nombre de 10 à 15 pontes pour 100 plantes est admis comme seuil pour justifier un traitement. Cependant, la décision doit généralement intervenir avant de pouvoir apprécier le niveau réel d'attaque.

Le positionnement des interventions devrait être le suivant :

* Sud Saône et Loire : intervenir dès réception et avant le 5 ou 6 Juillet.

* Yonne, Bourgogne Nivernaise, Nord Saône et Loire, Jura, secteur Plaine de Côte d'Or et Haute-Saône : intervenir du 3 au 8 Juillet.

* Plateaux de Bourgogne, Haute-Saône, Doubs, Centre Nivernais : intervenir du 6-7 au 15 Juillet.

Pour le choix des produits, se reporter au dépliant AGPM-SPV.

L'utilisation de pyréthrinoïdes liquides s'accompagne d'un risque de pullulation ultérieure de pucerons (Rhopalosiphum padi).

Cependant, une bonne rétention des microgranulés n'est possible que sur des maïs ayant atteint le stade 8 feuilles.

Pour des parcelles en deçà de ce stade, préférer une intervention liquide.

* * *

P24

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ Directeur Gérant : J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 1700 AD